

Il s'agit d'un groupe qui s'attendait à ce que ses frais postaux passent disons de \$15,000 à \$60,000. Leur note de frais de poste sont montés jusqu'à \$228,000 par an. L'éditorial de la *Legion* ajoute:

● (9.30 p.m.)

Ces nouveaux tarifs obligeront de nombreuses publications commerciales et fraternelles à cesser leurs affaires.

Si un ministre appelle cela de la bonne gestion, je préfère ne pas savoir ce qu'est une mauvaise gestion, car cette politique, que quelqu'un a dû étudier au ministère, sème la pagaille dans un secteur important de nos communications.

Outre ces augmentations exorbitantes, il y a aussi le problème des lenteurs dans la distribution du courrier. Le *Register* l'a parfaitement expliqué, dans un de ses numéros de novembre. Le *Register* est publié à Kingston, mais ses bureaux sont à Toronto. Voici ce qu'il disait dans son éditorial:

Les journaux de Toronto sont distribués dans cette ville le jeudi, vers 2 heures du matin. Pourtant, dans certains cas, ils n'atteignent pas les paroisses de Toronto avant le mercredi suivant.

Ils sont alors à peu près aussi récents que l'Ancien Testament. L'éditorial continue:

Il arrive que des journaux adressés au bureau du *Register*, à Toronto, à quelques pas du bureau de poste principal, ne soient pas distribués avant le lundi suivant.

Je le répète, le devoir du ministre des Postes n'était pas d'aller se mêler de l'OTAN mais de s'occuper de faire marcher les Postes canadiennes, et je prétends qu'à cet égard, il a gravement lésé le Parlement et les Canadiens. Il est étrange, pour un homme dont le rôle est d'assurer les communications, que sa méthode de communication ait été si peu satisfaisante, c'est le moins qu'on puisse en dire, et qu'elle ait suscité le conflit ouvrier qu'on a souligné aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais signaler au comité une disposition curieuse. Dans l'article à l'étude, il est question de la création d'un ministère des Communications, et une disposition de l'ancienne loi exigeant que le quartier général des Postes soit établi à Ottawa est supprimée. Je constate que ce détail est disparu à propos du ministère des Communications. J'espère avoir une explication de ce changement avant que le bill soit adopté.

[M. McCleave.]

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, au début de la soirée, le ministre des Postes m'a refusé la courtoisie de me laisser conclure mes remarques. Je ne voulais pas alors reprendre le débat, mais après réflexion, je tiens à déclarer que c'est la première fois, depuis 18 ans que je siége à la Chambre des communes, qu'un ministre de la Couronne me refuse cette politesse lorsque je la demande. C'est donc ce qui me pousse à participer de nouveau au débat. D'autres députés ont exprimé leur inquiétude de ce que le ministre des Postes a refusé d'écouter les propositions raisonnables émanant de ce côté-ci de la Chambre. Le ministre des Postes n'est plus à la Bourse de Montréal. Il siége à la haute cour du Parlement dont les membres, qui représentent des circonscriptions situées dans diverses régions du Canada, ont le devoir et l'obligation de parler au nom de leurs commentants. C'est précisément ce que j'étais en train de faire ce soir. Le ministre des Postes a déclaré que c'était du temps perdu, et la suite du débat m'a poussé à conclure qu'il a peut-être raison à cet égard.

Tout ce qu'on pourra dire de ce côté-ci de la Chambre ou du côté du gouvernement ne fera pas, j'en suis sûr, la moindre impression sur le ministre des Postes. Il est comme le gars qui disait: «Ne m'embrouillez pas avec des faits. J'ai déjà tranché la question.»

Le problème que j'ai présenté à la Chambre a un caractère fondamental et je ne suis pas le seul à l'avoir soulevé. Je continuerai de le soulever tant qu'il me sera possible de le faire, car il présente la plus grande importance pour l'Ouest du Canada et pour la région que je représente. La *Winnipeg Free Press*—qui est l'organe du parti libéral de ma province, le Manitoba, a exploré tous les aspects du problème. L'un de ses journalistes les plus remarquables, M. John Robertson, a commenté récemment le refus du ministre des Postes d'écouter les conseils et les propositions raisonnables en disant qu'il avait poussé le Canada à retirer ses forces et à démissionner de l'OTAN, mais il vaudrait peut-être beaucoup mieux, pour le gouvernement du Canada et pour les Canadiens, qu'il donne lui-même sa démission. Il semble que ce soit la situation qui se dessine relativement à un service qui concerne, comme mon collègue l'a dit il y a un moment, la vie quotidienne de tous les Canadiens.

Je voulais montrer—et j'aurais pu terminer en deux minutes si le ministre des Postes m'avait accordé la faveur que je demandais—